



Bulletin d'adhésion

L'ABCG a pour buts le maintien de ce patrimoine naturel exceptionnel, son développement qualitatif et l'information auprès du public.

En adhérant :

- vous marquez votre attachement à cet îlot de nature
ô combien ressourçant pour les humains ;
- vous donnez du poids à des choix sensibles concernant l'avenir de ce site ;
- vous êtes invité à des visites guidées, et ou à diverses activités, comme :
travaux d'entretien de lisières, films, conférences, etc...

Prénom et Nom :

Rue et n° :

NPA et localité :

adresse e-mail :

(nous nous engageons à ne pas transmettre votre adresse e-mail à des tiers)

Cotisation

(cocher ce qui convient !) :

Membre « individuel » (20 ans et plus)	10.- Frs/ an	<input type="checkbox"/>
Membre « junior » (moins de 20 ans)	5.- Frs/ an	<input type="checkbox"/>
Membre « famille »	20.- Frs/ an	<input type="checkbox"/>
Membre « collectif »	50.- Frs/ an	<input type="checkbox"/>
Membre « bienfaiteur » (= à vie)	500.- Frs	<input type="checkbox"/>
Don		<input type="checkbox"/>

Date et signature :

Bulletin d'adhésion

à remplir et envoyer à :

Association pour le Bois de Chênes de Genolier (ABCG) 1272 Genolier

ou à remplir, scanner et envoyer à : info@abcg.ch

Cotisation ou don, payable auprès de :

Banque Raiffeisen 1188 Gimel CCP 10-1472-0 pour :

Association Bois de Chênes de Genolier : IBAN CH74 8080 8005 2671 3126 7